

**COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME**

ARRÊTÉ n° A-70/2026

Portant réglementation temporaire de la circulation pour travaux

Le Maire de Saint-Georges-des-Coteaux,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles **L.2212-1 et L.2212-2** relatifs aux pouvoirs de police du Maire, ainsi que les articles **L.2213-1 et L.2213-2** relatifs à la police de la circulation et du stationnement sur les voies communales,

Vu le Code de la route, notamment ses articles **R.411-8 et R.411-25,**

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu la demande présentée par **La Société INEO RESEAUX NOUVELLE AQUITAINE,** située à **17600 MEDIS,** représentée par Monsieur **Thierry LESPAGNOL,**

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique lors de la pose d'un câble électrique moyenne tension.

Considérant que ces travaux **nécessitent une fermeture temporaire à la circulation hors agglomération,**

ARRÊTE :

Article 1 – Objet des travaux

La pose d'un câble électrique moyenne tension sera réalisée sur la voie communale **rue des Patarins** sur le territoire de la commune de **Saint-Georges-des-Coteaux, hors agglomération.**

Article 2 – Réglementation de la circulation

Pendant la durée des travaux, **la circulation et le stationnement ne seront pas autorisés** sur la voie communale **rue des Patarins.**

L'accès pourra être autorisé uniquement aux **véhicules de secours** et aux **véhicules de chantier,** en tant que de besoin.

Article 3 – Durée d'application

Les dispositions du présent arrêté seront applicables **à compter du 29 juin 2026 et pour une durée de 50 (cinquante) jours calendaires.**

Article 4 – Signalisation

La signalisation temporaire réglementaire conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place, entretenue et déposée par **La Société INEO RESEAUX NOUVELLE AQUITAINE**. Elle devra être maintenue visible de jour comme de nuit pendant toute la durée du chantier.

Article 5 – Exécution des travaux et responsabilité

Les travaux seront exécutés par :

La Société INEO RESEAUX NOUVELLE AQUITAINE
354 ROUTE DE SAUJON
17600 MEDIS

Responsable du chantier : **Monsieur Thierry LESPAGNOL**
Téléphone : **05 46 00 97 80**
Courriel : **thierry.lespagnol@equans.com**

La Société INEO RESEAUX NOUVELLE AQUITAINE est responsable de la sécurité du chantier, de son personnel et des usagers de la voie publique.

Article 6 – Exécution du présent arrêté

Le Commandant de la Brigade Territoriale compétente,
le Garde champêtre Chef de la commune de Saint-Georges-des-Coteaux,
et le Maire de Saint-Georges-des-Coteaux,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à **Saint-Georges-des-Coteaux**, le 22/05/2026

Le Maire,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a long, sweeping stroke that curves upwards and to the right, ending in a small dot.

Frédéric ROUAN